

Edition Ordinaire: 21; Edition Hebdomadaire, 10s. par année. On s'abonne à Montréal, au bureau du journal, rue St. Thérèse, vis-à-vis la rue St. Denis, et aux adresses suivantes: MM. FABRE ET GAVEL, No. 3, rue St. Vincent, Jos. ROY, No. 29, rue St. Gabriel, Rom. TAUBER, No. 111, rue St. Paul. Et dans les campagnes, chez les agents dont les noms se trouvent à la dernière page.

HABILLEMENTS POUR DES MILLIONS.

SAMUEL CLIFFORD, No. 9, Rue McGill, MACASIN D'HABILLEMENT, EN GROS ET EN DETAIL.

SE'FANT défait de tout son fonds de la dernière saison, et s'étant procuré un assortiment entièrement nouveau, désire attirer l'attention du public. La rivalité universelle qui prévaut sur le Commerce a induit M. S. C. à faire de tels efforts qu'il ne puisse que tourner en sa faveur.

MARCHANDISES NOUVELLES, Faites Attention. C. O. DELORME, 28, GRANDE RUE SAINT-LAURENT, 28.

INFORME respectueusement ses nombreuses et bonnes pratiques, tant de la Ville que de la Campagne, qu'il a reçu par ses premiers arrivages. Un Supérieur Assortiment de Marchandises de Gout et d'Étape.

ANTOINE FAVREAU, MARCHANDISES SECHES, 33, RUE ST. LAURENT, 33.

M. A. FAVREAU, tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il est dans le commerce, a l'honneur d'annoncer qu'il a fait faire des améliorations considérables à son magasin, il se propose de servir ses pratiques avec l'attention et le bon marché ordinaire.

PARADIS ET LAFRICAIN, L'honneur d'annoncer à leurs amis de la ville et de la campagne et au public en général que depuis le 2 mai, ils ont transporté leur MAGASIN au No. 96, RUE NOTRE-DAME.

MARCHANDISES SECHES, TRES BAS PRIX. Ils attendent encore de nouveaux arrivages journaliers.

MAISON DE HARDES DUCANADA, PAR F. X. LOISELLE, No. 25, RUE MCGILL, MONTREAL, EN GROS ET EN DETAIL.

LE Soudigné informe respectueusement ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir et recevra constamment un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES en DRAPS, CASIMIRE et PATRONS de VESTES, tous des plus nouveaux patrons et dans les derniers goûts, qu'il fera à ordre à des prix qui seront à la portée de tout le monde.

MARCHANDISES FRANÇAISES, J. E. LAFOND, 117, Rue Notre-Dame, 117.

NOUVEAUX MAGASINS DE HARDES FAITES, EN GROS ET EN DETAIL, CINQ-MARS ET FRERES, 172 1/2, Rue St-Paul et 27, Rue McGill.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

MAGASIN DE HARDES ET LIBRAIRIE DE PETTON, Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Rue St-Paul.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE JONCTION

ST. LAURENT ET DE L'OTTAWA, MONTREAL, L'27 Juin 1853. DONNE qu'il a été agréé d'ouvrir un dépôt dans le bureau du promoteur de la route supérieure de sa société, dans le district de Montréal, une MAISON sur le PLAN DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE ST. LAURENT ET DE L'OTTAWA, et du cours et direction d'icelui, de la paroisse de St. Eustache, dans le comté des Deux-Montagnes, de la paroisse St. André, dans le dit comté des Deux-Montagnes, et de la paroisse de St. Eustache, dans le dit comté des Deux-Montagnes, et des terres à travers lesquelles ce chemin de fer passera, et des terres de ce chemin de fer, et de tout ce qui est relatif à ce chemin de fer, et de tout ce qui est relatif à ce chemin de fer, et de tout ce qui est relatif à ce chemin de fer.

Plus prompt et moins cher qu'aucune autre. Pour Whitehall, Saratoga Springs, Troy, Schenectady, Albany et New-York.

GRANDE LIGNE DU SUD. Plus prompt et moins cher qu'aucune autre. Pour Whitehall, Saratoga Springs, Troy, Schenectady, Albany et New-York.

LIGNE AUSTRALIANNE. POUR MELBOURNE ET PORT PHILIP. L'ELEGANT Vaisseau A 1 Clipper ANGLAISE de 1400 TONNEAUX, CAPT. SAMUEL D. JONES, sera vu le 15 JUILLET.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE. VOICI les arrangements de cette ligne pour la saison: La Ligne de la Rivière Composé des steamers New Era, Capt. Parker, St. Lawrence, Capt. Howard, Ottawa, Capt. Putnam, Lord Elgin, Capt. Farlinger, Laissé le matin à 10 heures, et sera vu le 15 JUILLET.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE JONCTION

ST. LAURENT ET DE L'OTTAWA, MONTREAL, L'27 Juin 1853. DONNE qu'il a été agréé d'ouvrir un dépôt dans le bureau du promoteur de la route supérieure de sa société, dans le district de Montréal, une MAISON sur le PLAN DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE ST. LAURENT ET DE L'OTTAWA, et du cours et direction d'icelui, de la paroisse de St. Eustache, dans le comté des Deux-Montagnes, de la paroisse St. André, dans le dit comté des Deux-Montagnes, et de la paroisse de St. Eustache, dans le dit comté des Deux-Montagnes, et des terres à travers lesquelles ce chemin de fer passera, et des terres de ce chemin de fer, et de tout ce qui est relatif à ce chemin de fer, et de tout ce qui est relatif à ce chemin de fer, et de tout ce qui est relatif à ce chemin de fer.

Plus prompt et moins cher qu'aucune autre. Pour Whitehall, Saratoga Springs, Troy, Schenectady, Albany et New-York.

GRANDE LIGNE DU SUD. Plus prompt et moins cher qu'aucune autre. Pour Whitehall, Saratoga Springs, Troy, Schenectady, Albany et New-York.

LIGNE AUSTRALIANNE. POUR MELBOURNE ET PORT PHILIP. L'ELEGANT Vaisseau A 1 Clipper ANGLAISE de 1400 TONNEAUX, CAPT. SAMUEL D. JONES, sera vu le 15 JUILLET.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE. VOICI les arrangements de cette ligne pour la saison: La Ligne de la Rivière Composé des steamers New Era, Capt. Parker, St. Lawrence, Capt. Howard, Ottawa, Capt. Putnam, Lord Elgin, Capt. Farlinger, Laissé le matin à 10 heures, et sera vu le 15 JUILLET.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

CHÉMIN DE FER DU MONTREAL ET DE L'OTTAWA. Les Passagers partent de Montréal à 7 heures P.M. par le chemin de fer de Montréal et de l'Ottawa, tous les jours à 7 heures A.M. et à 7 heures P.M.

Rapport de l'enquête sur les événements du 9 juin au soir.

Quinzième jour.—Jeudi, 30 juin. L'enquête se continue aujourd'hui, à 1 h. P. M., et le jury avait visité le corps du défunt Charles Austin Adams, la neuvième victime de l'émeute du 9 juin, se rassemblé à 2 h. 20 minutes.

JEAN-BAPTISTE SIMARD, homme de police, dépose.—J'étais avec le corps de police sur le marché à 10 h. 9 au soir. La police fut attaquée par des émeutiers, mais elle les repoussa, et alors ils commencent à jeter des pierres à la police.—J'étais un peu au-dessus des émeutiers, et je vis le capt. Ermatinger atteint par des pierres. Quelque temps après, je vis tomber un homme d'un coup de fusil. Après le conflit entre la police et les émeutiers, des hommes armés sortirent de Zion church. L'un d'eux avait un revolver, et il courut vers la pesée. Je ne sais pas s'il a déchargé ses six coups, mais je lui en ai vu tirer trois ou quatre.

Un autre sortit de l'église armé d'un fusil à deux coups. Il déchargea un coup, et je vis un nommé Walsh se pencher, et après un second coup du même fusil, Walsh tomba à terre. Celui qui tira ces deux coups était à 30 ou 40 pieds en avant des autres qui étaient sortis de l'église.—peut-être, j'étais environ à 200 pieds de Walsh lorsqu'il tomba. Il était près de la pesée, mais il ne faisait rien alors. Celui qui avait tiré sur Walsh retourna ensuite à l'église. Je dis à un homme de police nommé Lacroix, «je vais le faire prisonnier.» Il me répondit, «ne le prenez pas, ou nous allons nous faire tuer, comme nous ne sommes que deux ici.» J'étais alors sur les marches de l'église.

Je ne connais pas le nom de celui qui a tiré sur Walsh, mais je le connais de vue. C'est un homme d'environ 5 pieds 9 pouces de haut, mais pas bien gros. Il avait un surtout gris et des pantalons carreaux; il avait une bonne mine, et portait un chapeau de paille écorché. Il réside à Montréal et je le reconnais si je le voyais de nouveau.

Environ un quart d'heure après que Walsh fut blessé, j'ai montré cet homme à M. Schiller. Je l'ai vu aussi le premier jour de la cour. J'ai vu Walsh, peu de temps avant qu'il fut blessé, sur les marches de l'église, et je l'ai entendu hurler deux fois à la police. La police l'envoya, et il partit tranquillement.

Avant les coups de feu des personnes venues de l'église, un coup de pistolet fut tiré par les émeutiers sur le capt. Ermatinger. Walsh était à des émeutiers poussant la police, et il était aussi actif que le reste. Lorsqu'il reçut le coup de fusil, il n'avait pas d'armes à feu dans les mains.

La police avait été repoussée avant que Walsh soit tombé. Un homme de police nommé Beaudoin avait été blessé à la pesée, mais je ne sais pas si c'est par un pistolet ou par un poignard, et le capt. Ermatinger avait reçu des pierres avant cela.

Je ne puis dire les noms d'aucun des chefs des émeutiers; j'étais devant l'église et loin d'eux. Je n'ai pas vu Walsh harceler ou ramasser des pierres, ni se servir de bâton. Je connais quelques uns de ceux qui sont sortis de l'église avec des armes à feu, et j'en connais deux par leurs noms.—M. Morrison, Favocat, et l'abbé des Boyd, l'abbé de la paroisse.

M. Morrison avait un pistolet à chaque main, et M. Boyd avait un fusil.—Il n'y eut pas d'attaque sur l'église pendant que j'étais là, et je crois qu'il n'y avait pas de mesure nécessaire pour ceux qui sortaient de l'église de tirer sur les émeutiers. Ceux sur qui tiraient étaient à plus de 100 verges de l'église.

Ce sont les coups de feu de ceux qui sortirent de l'église qui empêchèrent les émeutiers d'y arriver.

Avant de tirer, M. Morrison cria: «Soyez sages, section première, section seconde, etc.» Je ne puis dire si l'intention de la populace était d'entrer dans l'église et d'en faire sortir M. Gavazzi.

M. SAVAGE.—Pourquoi avez-vous empêché Walsh d'entrer dans l'église? R.—Parce qu'il nous disait des cris. Il me demanda pourquoi on ne lui permettait pas d'entrer, mais je ne lui permis pas d'entrer, car les autres. Nous n'avions aucun droit d'arrêter, seulement nous fâvons rien de son retour. Il ne paraissait pas être entré. La populace était tranquille lorsque les personnes de l'église ont tiré sur elle.

CHARLES SCHILLER, député clerc de la couronne, dépose.—Je vis une populace nombreuse réunie près de Zion church, le 9 du courant au soir. Des personnes sortirent de l'église et tirèrent 15 ou 20 coups; auparavant, la populace avait tiré trois coups de feu.

Jean-Baptiste Simard, homme de police, me désigna un homme comme étant celui qui avait tiré sur Walsh; cet homme est Robert Esdale, courtier de cette ville. Simard m'a de nouveau montré le même homme dans cette cour le samedi suivant. J'ai vu une populace revenir de l'église, et conduite par M. George Melver, chapelier de cette ville; cette populace était armée. Il n'y avait aucune nécessité pour ceux qui étaient dans l'église d'en sortir et de tirer sur les personnes qui étaient au dehors. Il n'y eut aucun assaut fait sur Zion church pendant que j'étais là. Quand on me désigna M. Esdale, il était plus loin que les troupes; il avait un surtout et un chapeau blancs; je suis certain que tel était son vêtement, parce que j'allai près de lui pour l'examiner.

Je vis un conflit entre la police et la populace plus bas que la rue Latour. Aussitôt que les personnes sortirent de l'église, je me retirai vers le Beaver Hall, pour ma propre sûreté.

Q.—Comment avez-vous vu le feu, alors? R.—En sortant de l'église, les personnes commencent à tirer.

Q.—Quel fut l'effet de ces coups de feu? R.—L'effet fut de tout disperser, et la populace, et la police, et moi avec les autres. Quand je courus vers le Beaver Hall plusieurs coururent à toutes jambes par derrière la porte de l'église pour s'enfuir.

Le Dr. SUTHERLAND, certifié que Charles Austin Adams est mort des suites d'une blessure causée par une balle de mousquet.

Le témoin assiste le défunt depuis le 9 jusqu'au 28 juin, jour de sa mort.

LOUIS LACROIX, homme de police de Montréal, dépose.—J'étais en devoir sur le marché à 10 h. 9 au soir. La difficulté commença par les efforts que fit la police pour tenir la populace éloignée, et on jeta beaucoup de pierres sur les hommes de police.

On ne tira aucun coup de feu pendant le combat entre la police et la populace. Je vis plusieurs hommes armés sortir de Zion church. L'un d'eux avait un pistolet à six coups et il tira sur la foule. Après s'être avancé 15 ou 20 pas plus bas que la rue Latour, il tira sur un homme qui se sauvait; ce dernier tomba aussitôt; comme il essayait de se relever, le même homme lui tira un second coup de feu. Plusieurs personnes crièrent alors: «Walsh est tué.» Le nom de celui qui l'a tué est John Howard ou Howard; il demeure dans la rue St-Sacrement, vis-à-vis chez M. Cuvillier. Je l'ai rencontré hier, il avait encore le même chapeau. Il avait ce jour-là un surtout noir et un pantalon noir et une veste brune de satin ou de soie. Quand est homme retourna dans l'église, dix ou quinze personnes armées sortirent de l'église. Environ dix coups de feu ont été tirés. M. Homier me dit d'aller à la porte de l'église afin de connaître les personnes qui tiraient. J'y allai et rencontrai l'homme qui avait tué Walsh; il tenait son fusil dans la main gauche. Je vis M. Morrison, l'abbé; il tenait deux pistolets, un dans chaque main.

Walsh n'avait pas d'armes à feu lorsqu'il a été tué. La populace n'avait tiré aucun coup de feu avant que les personnes de l'église n'eussent commencé le feu.

L'enquête fut ajournée à vendredi, à 1 h. P. M., devant siéger dans la salle de la cour de circuit.

Seizième jour.—Vendredi, 1er juillet. L'enquête se continue aujourd'hui, à 1 h. et demie P. M., dans la salle de la cour de circuit.

RICHARD DILLOS, etc., est assésenté comme interprète de la cour.

L'agent de police LACROIX ayant été appelé ne comparait pas.

M. DEVLIN dit qu'il espère que le coronar ne indiquera la punition que la loi impose dans tel cas; que Lacroix est un témoin important et qu'il est désirable qu'il s'assure de la cause de son absence.

Le coronar répond qu'il agira dans cette affaire comme il croira devoir le faire. ALFRED PRINCEY, fabricant de pompes à incendie, dépose alors:

J'étais sur le marché à 10 h. 9 au soir, vers sept heures et demie. Vers le milieu de la lecture, les applaudissements dans l'église furent entendus par la foule, ce qui causa de l'excitation. Il y avait un nombre de personnes près de l'église, au coin de la rue Latour. Parmi elles il y avait deux individus qui paraissent donner beaucoup de trouble au maire et au capt. Ermatinger. Le maire prit l'un de ces individus pour l'envoyer, mais ses amis le retiennent d'entre les mains du maire, et il commença à exciter les émeutiers par ses cris. Le nom de cet homme est Brouillet, il est capitaine de la compagnie du Hero. C'était environ un quart d'heure avant l'engagement de la populace avec la police.

Voyant que le maire avait relâché cet individu, la populace devint plus incommode. Alors ces mots furent distinctement prononcés: «Allons dans l'église et mettons Gavazzi à la porte.» Plusieurs dans la foule répétèrent ces mots, et particulièrement un homme que le capt. Ermatinger essaya d'arrêter. Ses amis le retiennent des mains de la police. Je connais cet homme de vue, mais je ne me rappelle pas bien son nom; le sergent Bryan FA nommé dans sa déposition.

Un engagement eut alors lieu entre la police et les émeutiers, et la police disparut presque aussitôt.

Les émeutiers semblèrent alors vouloir aller dans l'église. Je parlai à celui qui paraissait être le chef. Je lui dis: «Ceci est un lieu de culte protestant; ne persistez pas dans votre attaque.» Alors il me frappa et je le rendis à la coop. Au même temps, un parti sortit de la porte de l'église, mais je parvins à les faire rentrer après qu'ils eurent descendu jusque vers le milieu de la rue Latour.

Les assaillants, voyant les autres rentrer dans l'église revinrent en lançant des pierres dans la porte et dans les porches, mais la grande partie frappèrent sur l'angle de l'église. C'est alors que ceux qui étaient dans l'église sortirent de nouveau et chassèrent les assaillants. Lorsqu'ils furent arrivés vis-à-vis la pesée, les assaillants étaient à environ 50 verges en avant. L'un des assaillants, en se sauvant, se retourna et tira un coup de pistolet. Alors ceux qui les poursuivaient tirèrent aussi. Je vis deux hommes à terre qui, je n'en doute pas, avaient été atteints par les balles de ceux qui sortaient de l'église. Je ne connais pas les blessés; j'ai vu depuis que l'un d'eux était Walsh. L'autre fut laissé à lui-même. Tous deux formaient partie de ceux qui se sauvèrent.

Huit, dix ou douze coups ont été tirés, mais je ne puis dire par qui. La plupart des armes que je vis étaient des fusils ou des carabines. Les poursuivants reportèrent leurs armes dans l'église.

Je n'ai pas laissé le marché, autant que je me rappelle, depuis sept heures jusqu'à onze heures ou moins. Je dis positivement que l'église fut attaquée par la populace dont j'ai parlé. Je ne puis nommer ceux qui ont lancé des pierres, mais je puis en nommer qui étaient avec eux. J'ai vu un nommé Patton, qui vend des livres, Brouillet, O'Neil, celui qui a perdu la jambe, un autre qui a été assésenté hier comme Walsh, mais faussement. J'ai aussi vu M. Hanley, mais il faisait tout en son pouvoir pour arrêter la populace. Celui qui a été assésenté hier comme Walsh—qui a monté les degrés de l'église et qui fut renvoyé par M. Atwater—était l'un des plus actifs dans les rangs. Quand il est encore vivant. Je crois que c'est à ma suggestion que M. Atwater l'a envoyé aller dans l'église, mais cela fut regardé comme une faiblesse.

Je vis l'avocat Morrison parmi ceux qui sortaient de l'église avec des armes. Je crois qu'il avait une paire de pistolets, mais je n'en suis pas certain. Il y avait aussi un nommé Buchanan, mais je ne sais pas si c'est l'avocat ou non. J'en connais plusieurs de ceux qui se sauvèrent, mais je n'en puis nommer si je les voyais, mais je n'en puis nommer si je les voyais, mais je n'en puis nommer si je les voyais.

Lorsque j'étais à la porte de l'église, celui qui je crois être O'Neil—un homme estropié d'un bras—vint à moi en me montrant une quantité de capsules qu'il avait dans la main, et me dit: «Connaissez-vous l'usage de ceci? Si vous ne le connaissez pas, vous le saurez avant un demi-heure.» J'ai vu George Melver parmi ceux qui sont sortis de l'église, mais je ne me rappelle pas s'il était armé. Je n'ai pas vu de M. Esdale. J'ai vu M. Augustus Hevard à la porte de l'église, parmi ceux qui avaient des armes à feu, mais je ne lui en ai pas vu. J'ai vu Clés, P. Hill, émeutier, mais je ne lui ai pas vu d'armes à feu.

La volée de pierres dont j'ai parlé était lancée sur l'église, et non sur la police. Il n'y avait pas de police alors. L'attaque fut légère, mais si les émeutiers n'avaient pas rencontré de résistance à la porte de l'église, ils seraient entrés et auraient mis Gavazzi à la porte, et peut-être toutes les autres personnes.

Après la fusillade, plusieurs personnes entraient le maire, l'abbé, et un meurtier, et je l'entendis répondre: «Je l'ai fait, et je suis prêt à en prendre la responsabilité.» Je ne sais pas si je prononcée le mot «fire.» J'ai entendu un ou deux conseillers, qui étaient avec la police, crier, «défendez vous!» M. Thompson était un d'eux. Cet appel vint du lieu où était M. Thompson avec les autres. Aucun coup n'avait encore été tiré, et je crois que les trois coups de pistolets que j'ai entendus sur la côte, avant la fusillade des troupes, n'étaient qu'une bravade.

JAMES P. SPRINGLER, architecte, rend témoignage de la blessure de Clés A. Adams, rendu lors de la fusillade de la division supérieure.

Le témoin a été lui-même frappé sur le côté de la tête par une balle, qui a enlevé un morceau de son chapeau, et l'a renversé à terre. Une autre balle passa à travers son habit.

JAMES HOLMES, registraire de la Maison de la Trinité, dépose:—Qu'il était à la lecture le 9 juin, et vers le milieu de la lecture, il se fit beaucoup de bruit au dehors. Un grand nombre de personnes dans l'église se rendirent à la porte et repoussèrent les assaillants. Il y avait au moins quinze personnes avec des armes à feu, mais elles ne tirèrent pas alors. Cela dura une dizaine de minutes.

J'étais environ à trente pas au-dessus de la division supérieure lorsqu'elle fut tué. Il n'y avait pas de bruit ou de riot sur la côte alors.

Q.—L'attaque sur l'église était-elle suffisamment alarmante pour justifier le recours aux armes, soit pour la repousser ou pour la prévenir? R.—Je le crois. Je ne doute point que l'entrée des émeutiers dans l'église n'eût eu les résultats les plus sérieux.

reau à la même place, il y a deux ans, lorsque j'étais domestique chez M. Cavillier.

M. — Vous venez de dire que vous ne savez pas que vous avez été assigné parce que vous ne comprenez pas l'anglais.

— Réponds.— Un mot par-ci par-là. Je me rappelle que les premières lettres du nom sur l'enseigne sont *Le Roy*. Je connais un homme de police du nom de Beaudoin qui a été blessé, mais je ne connais pas le nom de celui qui se bat avec la police.

Je ne sais pas si l'homme que j'ai vu tirer sur Walsh répond au nom de Howard.

Je ne l'ai jamais entendu répondre à ce nom. Lorsque j'arrivai à l'église, j'ai certainement vu que la foule en dehors avait été attirée par curiosité pour apprendre et qui se passait dans l'église.

Je ne vois pas ici la personne que j'ai tiré sur Walsh, mais si vous venez avec moi, je vous le montrerais bien.

M. — Où est-ce que le nom Howard ou Howard qui est sur la porte?

— Réponds.— C'est qu'on ne peut pas décrire la position de l'enseigne comme étant sur la première porte à la droite de la bâtisse. En réponse à d'autres questions, le témoin dit: La distance entre la place où Walsh a été tué et celle où était la personne qui a tiré sur lui, est au meilleur de ma connaissance, d'environ 80 ou 90 pieds.

Il y avait plusieurs personnes qui se sauvaient des deux côtés, mais la personne qui a déchargé le fusil se tenait seule au milieu de la rue, et la personne qui a été atteinte marchait, dans le temps. Je ne puis dire quel est l'homme qui a tiré avec le revolver.

Peut-être que je le reconnais si je le voyais, peut-être que non.

Walsh descendait et se retournait lorsqu'il a reçu le coup.

Quand Walsh a été tué, il n'y avait pas de confusion.

Il y avait sur les trottoirs des personnes qui couraient. Il y avait en quelque confusion auparavant. Lorsque l'homme sortit avec le revolver et tira, la foule se dispersa.

Simard était près de moi lorsque Walsh a été frappé, mais il n'y avait aucune autre personne près de moi.

La personne qui a tué Walsh a parlé au capitaine Ermattinger et moi-même, et les soldats eurent tiré, la même personne se rendit à lui ou se tenait le capitaine Ermattinger, M. Homier, et le maire, je crois.

Lei, M. Devlin fit application pour un warrant contre les personnes que les hommes de police disaient pouvoir identifier comme ceux qui avaient tué Walsh.

Le coroner dit que l'application recevrait son attention.

La cour s'ajourne au lendemain, samedi.

La distance entre elles était de 37 pas militaires, 321 pieds anglais.

La distance entre la division supérieure et la première porte qui conduit à Zion church était de 65 verges.

La distance entre la division inférieure et l'Église House de 92 verges—de la division inférieure à la Weigh House, au coin de la rue des Fortifications de 117 verges.

BENJAMIN DELISTE, grand comtable de Montréal, dépose:

Dans la soirée du 9 juin, je me rendis sur l'ordre du col. Ermattinger, à la place à foire à la tête de dix constables spéciaux. Il y eut un conflit entre la foule et la police.

J'ai vu un homme frapper le capitaine Ermattinger, et la police fut dispersée. Presque immédiatement après, un certain nombre de personnes sortirent de l'église. J'étais alors presque en ligne avec la rue Latour. Je vis M. Morrison, avocat, armé de deux pistolets, à ce qu'il m'a paru.

Un autre avait un pistolet à cinq ou six coups, qu'il tirait en avançant. Je vis un autre individu avec un fusil à six coups. Je le vis déclencher son fusil, il vit un homme qui se sauvait bien vite, et il n'y avait personne près de lui.

Lorsque le premier coup fut tiré, il parut effrayé, mais je ne sais pas s'il était blessé. Au second coup, il tomba. Celui qui tirait avait mis un genou à terre et visait. Je ne sais pas si celui qui avait le revolver avait cessé de tirer alors.

Celui qui fut tué était à 20 ou 25 verges de celui qui tirait sur lui. Ce dernier venait de la direction de Zion church. Je n'ai pas reconnu celui qui avait le fusil double. Je ne le connais pas. Il était de moyenne grandeur, et avait des habits foncés, avec un chapeau de paille ciré, dont la couleur était jaunâtre. Après avoir tiré, il retourna vers l'église.

Je n'ai pas vu M. Mordoch Morrison décharger les pistolets qu'il avait. J'étais un peu plus haut que la rue Latour, de l'autre côté de la rue, lorsque je vis ces deux coups de feu. Je ne connais pas celui qui a tiré après le second coup du fusil double.

Celui qui tirait était un peu plus bas que la rue Latour. Je connais bien M. Augustus Howard, courtier. Celui qui fut tué se sauvait aussi vite qu'il pouvait lorsqu'il fut atteint. Je n'ai reconnu aucun de ceux qui ont tiré sur lui.

Je connais M. Robert Esdale de vue. Autant que j'ai pu voir, il n'y avait pas de nécessité pour les personnes sortant de l'église, de tirer sur les constables, parce que les troupes arrivaient sur la place, et qu'il n'y avait pas d'ennemi suffisant pour justifier ces coups de feu. Mais je n'étais pas en position pour voir tout ce qui avait lieu devant l'église, avant que le premier homme fut tué.

Je ne sais pas quelle était l'intention de la foule, mais je n'ai pas vu d'attaque sur l'église. Je n'ai pas vu une seule pierre lancée sur l'église. Les émeutiers étaient maîtres du champ, lorsque les personnes sortirent de l'église. Il y avait tellement de confusion que je ne pouvais reconnaître qui était ami ou ennemi. Les personnes de l'église dispersèrent la foule. Lorsque celui qui avait le revolver commença à tirer, la foule se dispersa. Le revolver et le fusil à deux coups furent déchargés en même temps, mais je crois que c'est celui qui avait le fusil qui atteignit l'homme que je vis tomber, car je le vis visser sur lui comme je visais sur une tourterelle. J'étais en arrière d'eux, mais je les voyais de côté pendant qu'ils tiraient.

M. EVANS.— Pourquoi n'avez-vous pas arrêté cet homme?

— Réponds.— C'est vrai, mais je n'ai pas fait. Je n'avais pas de force suffisante; ayant entendu dire qu'il y avait dans l'église un certain nombre de personnes de Québec, j'ai eu qu'il n'était pas sûr de l'arrêter. Je n'ai pas essayé de l'arrêter.

CORONER SPEYER, gentilhomme, dépose:— Dans la soirée du 9 juin, j'étais dans l'aile gauche de Zion church, à côté de M. Augustus Howard. Ayant entendu des coups de feu au-dessous, Howard sortit avec dix ou douze de nous.

Voynit les troupes défilant à travers la rue, nous retournâmes dans l'église. Je crois qu'il y avait des armes à feu entre les mains de ces personnes. M. Howard était parmi elles. Il retourna avec moi dans l'église, où il resta jusqu'à la fin; alors je sortis avec lui.

M. Howard et moi restâmes dans l'église depuis le commencement de la lecture jusqu'à la fin, à l'exception de cette occasion dont je parle. Avant d'être sortis de l'église, la première fois, j'avais entendu dire qu'un homme du nom de Walsh avait été tué. Je me suis précipité vers la rue, et j'ai vu un homme qui se sauvait vite, et je le vis déclencher son fusil. J'étais alors près de lui tout le temps.

Je ne connais pas celui qui a tiré le revolver ni celui qui a tiré le fusil à deux coups.

JOHN HELDER ISAACSON, notaire, dépose:— Dans la soirée du 9, j'étais sur le marché à foire. Immédiatement avant que les troupes aient tiré, je me tenais à quelques pieds de distance de la division d'en haut. Après le feu, je me suis rendu vers la division d'en bas.

J'ai entendu un officier s'adresser à la division d'en bas et dire avec excitation: "Qui diable leur a donné l'ordre de tirer?"

Ne recevant point de réponse l'officier fit de nouveau la question, d'une voix plus forte. Alors, un des hommes répondit: "Je crois que c'est un civisme." L'officier demanda alors: "Que diable arrivez-vous à faire avec le commandement d'un civisme?"

J'ai entendu l'officier réprimander ses hommes pendant quelques minutes, mais je ne puis rapporter que juste les expressions dont il s'est servi.

Avant le feu de la division supérieure, j'ai entendu distinctement le mot "fire." Je ne puis dire qui l'a prononcé. La voix paraissait venir de vers le côté gauche de la division inférieure. L'officier que j'ai entendu s'adresser aux troupes était un homme d'environ six pieds.

J'ai la vue courte et je distingue difficilement les traits. Il se tenait un peu en arrière à la gauche de la division inférieure.

JOHN OSTELL, écrivain, est examiné de nouveau et continue:

J'ai visité le terrain, accompagné de Sir James Alexander et du col. Hogarth. Sur leur rapport, corroboré par celui du Dr. McDonnell et d'autres personnes, j'ai marqué sur le plan la position respective des deux divisions.

Nous serions portés à le croire, si les membres de la législature que nous voyons aujourd'hui à la tête du mouvement, sont animés du désir sincère d'être utiles à leur pays au lieu de chercher, dans une agitation factice, les éléments d'une popularité éphémère.

Après avoir vu les hommes qui avaient juré solennellement sur les plates-formes électorales d'apporter un remède aux maux dont le peuple se plaint depuis si longtemps, d'effacer les derniers vestiges d'un système de vasselage qui est une disgrâce dans le siècle où nous vivons; et dans un pays doté d'institutions libres; après avoir vu ces hommes trahir lâchement leur mandat et pousser l'hypocrisie jusqu'à se retrancher derrière le vote inconsideré d'un corps irresponsable pour sauver les apparences et se faire pardonner, s'il était possible, un abandon de principes—nous sommes naturellement portés à la défiance.

En effet, nous le demandons à tout homme que n'aveuglent pas les préjugés ou l'intérêt: comment le ministre a-t-il rempli les promesses qu'il avait faites relativement à la question de la tenure seigneuriale contre laquelle s'est élevée un cri général de réprobation?

Après avoir introduit, dans la chambre d'assemblée, un projet de loi monstrueux dans ses détails, mais, néanmoins, nous acceptions, comme pis-aller, parce qu'il consacrait certains principes qui auraient conduit plus tard à une solution—ébrayé du projet, nous avons vu, et reculant devant l'idée de dévorer lui-même cet enfant difforme, l'imitation du cruel Saturne, il le livre aux mains du conseil législatif qui le condamne, sans forme de procès, à être enterré vil sous l'indulgence des seigneurs et sous le ressentiment de l'amour-propre blessé.

Si cet événement n'était pas désiré, il était du moins, connu, prévu plusieurs jours à l'avance, et nous n'hésitons pas à dire que les ministres pouvaient l'empêcher s'ils l'eussent voulu.

Mais il est inutile de répéter des assertions dont personne maintenant ne dispute la justesse ou la vérité, si ce n'est la presse souillée par le gouvernement—de faire encore un rapprochement entre la conduite du conseil législatif à l'égard du bill de représentation pour lequel on a pu réunir les deux tiers des voix, et sa conduite à l'égard de l'aide seigneuriale qui a été rejeté sans examen.

Le complot est découvert—la trahison est prouvée par l'évidence des faits—le jugement du peuple ne se fera pas longtemps attendre.

C'est en vain qu'on a cru se mettre à l'abri de l'orage en appelant autour de soi des noms auxquels on ne peut reprocher jusqu'ici que l'obscurité dans le monde politique—en faisant une nouvelle distribution de porte-feuilles ou en faisant donner des dîners par des amis officieux—cet orage politique s'est suspendu sur la tête des coupables par la tolérance et la longanimité, ne peut manquer d'éclater et de balayer les obstacles contre lesquels nous venons de briser les idées de progrès, les projets de réforme dans la législation ou dans l'administration des affaires publiques, et enfin, les efforts de près d'un million d'hommes pour se soustraire au joug avilissant du despotisme féodal.

Notre dessein n'est donc pas d'énumérer ici les griefs nombreux qu'on pourrait articuler contre une administration qui court aveuglément vers sa perte, mais d'insister sur l'urgence d'adopter de suite des mesures énergiques pour arriver, dans l'avenir le plus rapproché, à la solution de la question la plus importante pour nous, dans les circonstances actuelles: de jeter les bases d'une organisation puissante qui puisse assurer le triomphe du peuple sur les doctrines surannées de la conservation, du privilège et du monopole.

On peut voir par l'annonce insérée dans notre feuille de ce jour, que la requête de plusieurs membres de la législature, les salles de l'Institut-Canadien seront à disposition de tous les amis de la cause qui désireront assister à l'assemblée convoquée pour le 12 de juillet courant.

Nous sommes sûr qu'aucun de ceux qui sont en état de prêter leur concours à l'avancement des intérêts populaires ne voudra manquer un rendez-vous.

Cependant, quelque chose que nous pensions attendre de la bonne volonté et de l'énergie de quelques hommes bien disposés; quelque conviction que nous soyons du triomphe définitif de la justice et de la vérité sur les machinations de Ferret et de la cupidité, nous ne pouvons dissimuler les appréhensions que lui inspire l'expérience que nous avons faite de la faiblesse des hommes devant les séductions du pouvoir et les tristes enseignements du passé.

Quand un gouvernement a perdu la confiance publique, il ne lui reste plus d'autre alternative que d'abdiquer ou d'être renversé par les réels du pouvoir ou de se jeter dans les voies tortueuses de l'intrigue et de la corruption.

Placés dans les conditions que nous avons dites, peu d'hommes se trouvent qui portent la vertu de la résignation jusqu'au point de sacrifier de bon gré les honneurs et... le salaire qui s'y rattache, aux exigences d'un devoir prescrit par le sentiment du juste de l'honneur; à sorte qu'oubliant ce qu'ils doivent à leur conscience et à leur réputation, ils ne reculent devant aucun moyen pour surmonter le plus long temps possible après le naufrage de leur popularité.

Est-il besoin de dire qu'en traçant ces lignes, nous faisons l'histoire de toutes les administrations qui se sont succédées depuis l'union des Canadas?

S'agissait-il de réchauffer le zèle d'une majorité dégoûtée de ses maîtres par les scandales auxquels elle était obligée d'assister chaque jour? Tantôt on faisait sonner les clés du trésor; on créait de nouvelles places, de nouvelles sinécures pour se débarrasser des plus turbulents et fermer la bouche aux autres, en leur faisant entendre le prix de leur trahison; tantôt on faisait miroiter à ses yeux un projet de réforme, comme le règlement de la question des réserves de guerre, l'aide seigneuriale ou le bill de représentation, pour l'induire à sanctionner des iniquités comme le vote des £1,500 pour lui commiser les membres du conseil législatif, ou à se faire donner un vote de confiance après un défaut.

Pour nous qui connaissons parfaitement ces faits et qui à la tête d'observer le jeu de ses fils qui font mouvoir certains hommes, n'avons-nous pas raison d'exprimer des craintes sur le succès de la cause du peuple quand il s'agit de vider le différend entre le seigneur et le censitaire?

Non, nous n'avons pas confiance dans l'administration actuelle, car nous savons qu'elle ne voudra pas résoudre la question seigneuriale et qu'elle ne paraîtra y tenir que pour s'en faire un rempart contre les

lots menaçants de l'indignation publique.

Faudrait-il de la conclure qu'il vaudrait mieux renoncer à l'agitation dont nous ne pouvons encore entrevoir le terme? Nullement. Nous avons foi dans l'avenir et celui-là remportera la victoire qui persévéra jusqu'à la fin.

L'OPÉRA ITALIEN.—Vendredi dernier, un auditoire nombreux et choisi assistait à la représentation de *La Favorita*. Jamais Mme De Vries n'a mieux chanté et n'est montrée plus aimable, plus grande, plus sublime que ce soir-là; jamais aussi elle n'a été plus vivement applaudie, plus sincèrement admirée.

Mais nous ne pouvons nous occuper de *Leonora* sans que l'image de Fernando, son amant infortuné, ne se présente naturellement à notre esprit.

Fort s'est surpassé dans cette pièce et nous n'oublierons de longtemps l'impression indélébile qu'a produite sur nous la dernière scène dans le quatrième acte.

Fernando, qu'un amour irrésistible avait arraché à son monastère, au moment de prononcer ses vœux, pour le jeter aux pieds de *Leonora*, avait vu toutes ses espérances déçues; ses illusions, ses rêves de bonheur s'étaient évanouis à la révélation inattendue de ces circonstances qui rendaient son union impossible avec *La Favorita*, et, le cœur brisé de douleur, il était allé s'enfermer de nouveau dans le silence du monastère, après avoir brisé son épée et foulé aux pieds les insignes dont le roi l'avait décoré.

Cependant le remords et le désespoir avaient aussi poussé *Leonora* à se faire religieuse et au moment où Fernando se séparait pour toujours du monde par des serments solennels, elle entend, elle reconnaît sa voix. Elle perd connaissance et tombe sans mouvement au pied d'une croix. Quand elle revient à elle, Fernando est là, hésitant entre sa passion et ses serments; tantôt luttant avec énergie contre ses souvenirs, tantôt prêt à céder à la voix séduisante de celle qu'il avait tant aimée. Elle allait mourir; la douleur l'avait épuisée; elle ne lui demandait qu'un mot, un mot de pardon.

Enfin Fernando se laisse fléchir et tendant les bras vers le ciel: "Dieu te pardonne," dit-il.—"Et toi?" Fernando se réveille; un mot était suspendu à ses lèvres "L'âme!" Mot sublime, rendu avec une vérité d'expression qui vous transporte, qui vous élève comme la foudre, quand l'ortie le prononce.

Leonora rendue pour un moment à la vie, essaye de sourire à travers ses larmes, mais bientôt elle s'affaisse sous le poids de tant d'émotions et tombe inanimée dans les bras de Fernando.

Voilà pour l'action, mais le chant! quelles beautés, quelle ravissante harmonie! Nous n'avons pu céder au désir de rendre compte à nos lecteurs de cette dernière scène et nous nous apercevons qu'il nous reste à peine d'espace pour offrir aux autres artistes le tribut d'hommages qui leur est dû, et dire quelques mots de la soirée de samedi.

Dans *La Favorita*, Taffanelli avait à remplir un rôle brillant qui lui a donné l'occasion de déployer les ressources de sa voix.

Colletti, le *Basso Profondo* a descendu à une grande profondeur dans la dernière gamme de ses voix de basse avec une assurance, une force et une précision remarquables.

Il est inutile de dire que Forchestre a joué admirablement sous la conduite habile de M. Ardit pour le bénéfice duquel était cette soirée.

Samedi, la direction, pour nous laisser les meilleurs souvenirs, avait fait une heureuse combinaison des plus beaux passages de la *Sommata*, d'*Ernani* et de *La Favorita*. C'était comme un bouquet odorant composé des plus belles fleurs musicales de Bellini, de Verdi et de Donizetti, dont les artistes agitaient les feuilles délicates pour en répandre au loin les parfums précieux.

Nous avons le regret de dire que c'était la dernière soirée. Hélas! tout passe dans ce monde; le plaisir et le bonheur plus vite que tout le reste.

Cependant nous avons l'espoir que l'engagement que la compagnie a renouvelé l'engagera à nous visiter encore, dans la saison prochaine, et nous tenons à lui dire: adieu.

Chemin de fer de Montreal et Bytown.

Nous apprenons qu'à une assemblée du conseil municipal des townships d'Alfred et Longueuil, une résolution a été adoptée pour requérir la municipalité du comté de patronner le chemin de fer de Montreal et Bytown et recommander, en même temps, un vote de £50,000 en faveur de cette ligne.

Nous apprenons aussi que le surintendant des comtés de Russell et Prescott a communiqué une note au maire du comté des Deux-Montagnes, faisant appel à ce comté pour l'engager à adopter la ligne projetée pour le chemin de fer de Montreal et Bytown, et enfin que Russell et Prescott voteront £50,000 à cet effet.

Le comté de l'Outaouais s'agit également et a nommé une députation composée des hommes les plus influents de cette localité, savoir: Edward Cole, écrivain, J. P. de la Petite Nation, F. S. McKay, écrivain, N. P. du même lieu, G. W. Cameron, écrivain, de Lochabar, J. Stars, écrivain, agent des terres de la couronne, de Buckingham, laquelle doit se rendre à l'assemblée du conseil municipal qui a lieu aujourd'hui, le 5 de juillet, à St. Denis, pour engager la municipalité des Deux-Montagnes à adopter la même ligne.

Le comté de Carleton se propose de voter £100,000 pour aider à la construction du chemin de fer de Bytown et Pembroke et a adressé une copie des résolutions passées à la dernière assemblée qui a tenu, pressant le comté des Deux-Montagnes d'adopter la ligne de chemin de fer de Montreal et Bytown comme celle qui serait la plus propre à servir les intérêts de la partie du pays située entre les deux termini.

Exhibition Provinciale d'Agriculture qui aura lieu, à Montreal, en Septembre 1853.

Nous sommes requis par M. Leeming, le secrétaire, de dire qu'en addition à la liste des prix qui paraîtra dans le *Farmer's Journal*, mercredi, on accordera différents prix spéciaux dont les particularités ne sont pas encore prêtes à être livrées à la publication; que le règlement général de l'exhibition sera publié sous peu, et que la comté local est autorisé à ajouter £25 comme prix pour la meilleure poutre à feu, laquelle somme a été déposée entre les mains du trésorier par les propriétaires du *Montreal Gazette*.

La liste des prix qui paraîtra en anglais, mercredi, dans le *Farmer's Journal* paraîtra aussi en français sous quelques jours, et le comté a pris des arrangements pour en assurer la circulation dans tout le Bas-Canada. Comme plusieurs de nos amis pourraient désirer se procurer une liste des prix, nous leur recommandons d'adresser à M. Hew Rumsay, rue St. François-Xavier, sans perdre de temps.

M. Leeming nous charge aussi de faire savoir qu'il sera heureux de recevoir des suggestions touchant les omissions ou les changements à faire dans la liste des prix, pourvu qu'on les lui envoie, franches de port, d'ici au 25 de juillet.

Toutes les lettres devront porter la suscription: *Exhibition Provinciale d'Agriculture, Septembre, 1853.*

Carnet de Nouvelles.

INSTITUT-CANADIEN A NEW-YORK.— Nous extrayons le passage suivant d'une lettre privée qu'un de nos amis nous adresse de New-York:

"... Dans le cours du mois de mai, nous avons fondé un Institut-Canadien de New-York. Nous nous sommes réunis tous les quinze jours, et nous avons résolu d'avoir un essai à chaque séance, autant que possible, avant la discussion.

"Nous avons déjà en quatre lectures à notre Institut. La troisième a été faite par M. G. Bateleur. Elle comprenait, sous le titre de *trois chapitres de l'histoire du Canada*, les trois premiers articles qu'il publia dans le *Phare* (1), mais arrangés, modifiés et allongés pour l'occasion, avec un exorde et une péroration de circonstance. Il reçut beaucoup d'applaudissements durant le cours de son essai, qui accusa beaucoup d'étude et une facilité de style qu'il nous est rarement donné d'entendre.

"La quatrième lecture a été faite par notre président, M. Franchère. Le sujet en était: "De la colonisation dans l'Amérique du nord et surtout dans le Canada." M. Franchère a traité son sujet tel qu'un vieux Coureur des Bois, comme lui, en était capable. La lecture de la Déclaration d'Indépendance a fait fureur.

"La prochaine séance de l'Institut aura lieu le troisième mercredi de juillet. Nous aurons un débat, à quatre orateurs inscrits à l'avance, sur l'annexion du Canada—thème fertile comme vous savez."

Nous souhaitons succès à nos jeunes amis de New-York, et nous espérons que leur zèle ne se ralentira pas, mais qu'ils continueront à avoir un lieu de réunion où leur langue natale seule se fera entendre. C'est une si douce consolation pour celui qui est loin du pays, que cela seul nous est une garantie que l'Institut-Canadien de New-York vivra.

On lit dans le *Morning Chronicle* du 2: "Le nouveau vaisseau de M. Dubord *Sir Allan McNab*, parti hier pour Liverpool, est commandé par le capitaine Deraier, natif du Bas-Canada, et ce qui est encore mieux, tout l'équipage se compose de Canadiens-français."

La hardiesse et l'intériorité de nos marins sont un fait que personne n'ignore, et nous sommes heureux de voir nos jeunes gens se lancer dans une carrière où ils ne peuvent manquer de se distinguer.

—Un qui, pendant la saison, se propose de visiter le Saguenay et les côtes d'en bas, apprendront avec plaisir que les propriétaires de la ligne du *Québec* et du *Montreal* pourront mettre, dans quelques jours, à la disposition des voyageurs, un nouveau steamer qu'ils ont fait construire l'hiver dernier, et qui porte le nom de *Saguenay*. Ce vaisseau pourra accommoder au-delà de cent passagers de cabine et est aménagé propre à l'emploi auquel on le destine.

LES VIEILLES CANADIENNES.—Nous avons reçu la seconde livraison de cette publication, hier soir, tard pour que nous puissions offrir aucun commentaire dans notre feuille de ce matin.

Tout ce que le temps et l'espace nous permettent d'en dire pour le moment, c'est que ce pamphlet contient 32 pages de matière à lire, outre deux feuilles d'annonces, et que les titres des diverses pièces qui y ont trouvé place sont de nature à exciter la curiosité du lecteur.

Nous nous bornerons à indiquer ceux qui suivent: *Aventures de M. De Clateau*—biensur à Chutes de Niagara, les professions, la confession, la messe, une table d'hôte, le baptême, etc., etc.

Nous y reviendrons.

M. T. Napoléon Cadieux, ci-devant de la Pointe-aux-Trembles, résidant à Troy, New-York, vient d'être admis à la pratique de la médecine à New-York.

Le comité exécutif de la société connue sous le nom de "CANADIAN PROHIBITION LIQUOR LAW LEAGUE" offre un prix de £25 pour le meilleur essai sur "La Nature et les Objets de cette Association; comprenant aussi des statistiques complètes et exactes sur l'étendue, la dépense et les résultats du trafic de liqueurs dans le Canada." Les Essais ne devront pas contenir plus de 64 à 96 pages, papier à lettre ordinaire; devront être lisiblement écrits et envoyés au secrétaire (francs de port) le ou avant le QUINZIÈME jour d'octobre prochain. Chaque Essai devra contenir un *matin* et être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de l'écrivain, son adresse et le *matin* qui distingue l'Essai. Les juges seront le Rév. Dr. Ryerson, le professeur Lillie et le prof. Taylor.

Le secrétaire est G. P. Ure, écrivain, d'York, dans le Haut-Canada.

Un noyé a été trouvé à l'île-aux-Grues le 18 juin, sous des circonstances extraordinaires. Taille d'environ 5 pieds et demi; cheveux châtains; gros favoris; froc de laine tricotée; chemise de coton; pantalons de casimir transparent. Un fil carret de trois centimètres de pouce, après lui avoir entouré le corps, lui liait fortement le col, puis lui descendait derrière le dos, pour aller lui lier les bras en deux endroits. Le même fil lui liait les mains ensemble et les bras derrière le dos.

Il est visible qu'on l'a lié de force, et qu'on l'a ensuite jeté à l'eau.

Il était âgé de 27 à 30 ans; il n'a été dans l'eau que de 10 à 15 jours tout au plus. L'enquête a été faite par le capitaine Antoine Lavoie, J. P.—(*Journal de Québec*.)

—On lit dans le *New-York Tribune*: "Les nouvelles qui nous parviennent des différentes parties de l'Union disent que l'apparence des moissons est des plus satisfaisantes, particulièrement dans l'état de New-York."

Dans quelques parties de l'ouest, on se plaint d'une chaleur accablante et d'une grande sécheresse. Dans l'Indiana et l'Ohio, on se plaint encore de la mouche. Dans l'Illinois, jamais la récolte n'a promis d'être plus abondante, et suivant les apparences actuelles, la récolte des fruits doublera celle de l'année dernière. Dans le Michigan, les moissons ont un peu souffert de la sécheresse.

Dans quelques parties de la Virginie, les cultivateurs se plaignent encore de la rouille par rapport aux blés.

GEORGE SANDERS, dont le départ mystérieux pour le Canada avait contribué à jeter l'alarme dans l'esprit de M. Marcy, est de retour de son expédition gigantesque. D'après ce que nous avons pu comprendre de ses demi-confidences, il paraîtrait que tout est préparé pour forcer les Anglais à évacuer les bancs de Saint-Pierre et à leur faire accéder à leurs prétentions exclusives au droit de pêche. M. M. CORRY est momentanément investi du commandement général. Il est resté à Québec pour surveiller l'ennemi et donner le mot d'ordre. Beverley L'UCER est aussi de retour. Il doit quitter notre ville dans un court délai; avec l'intention de hâter l'apparition de son journal. Ainsi qu'on le voit, les forces de la Jeune Amérique se présentent sous un aspect redoutable. Que M. Marcy y prenne garde! Il s'endort maintenant dans une sécurité trompeuse, il pourrait bien se réveiller sur un volcan.—(*Republique*.)

SCÈNE DE MEURS DANS L'ARKANSAS.—Un jour de la semaine dernière William Lubottan, habitant de Clarksville (Arkansas) déboucha à cheval sur une place publique où se trouvaient de vingt-cinq à trente personnes. Après avoir traversé ce groupe, il met pied à terre devant M. Rufus Sandler, et sans aucune provocation, il prend un pistolet et l'arme; son adversaire en fait autant. Lubottan tire le premier, mais la capsule seule fait explosion; aussitôt Sandler fait feu à son tour et la balle, après avoir traversé la poitrine de l'agresseur, sort au-dessous du bras et va blesser à la cuisse une autre personne assise non loin de là.

Le shérif se trouvait présent et se précipita vers les combattants. Mais Lubottan, couvert de sang, voulut une victime. Il tira de sa poche un second pistolet et fit feu sur un monsieur Murphy, qu'il tua sur place; alors il se rua de nouveau sur Sandler, auquel il envoya deux ou trois balles de son revolver. Sentant enfin sa vengeance assouvie, il s'échappa avec l'aide de deux ou trois de ses amis. Le malheureux Murphy, qui tout le monde regrette, n'avait commis d'autre faute que de prêter de l'argent à ce misérable et de le menacer d'une saisie, s'il n'était pas payé avant le départ de son débiteur pour la Californie. M. Sandler offre mille dollars pour l'arrestation de cet homme de sang.—(*Courrier des États-Unis*.)

UNE SANGLANTE SCÈNE DE MÉNAGE.—Les drames comiques se renouvellent, depuis quelque temps, avec une fréquence déplorable, et peu de jours se passent sans qu'on ait à constater quelque horrible scène domestique.

Voici encore un événement de cette nature qui vient d'émouvoir les habitants de Brooklyn. Le nommé Patrick Farrell, habitant dans Hudson Avenue, se prend, dimanche, de querelle avec sa femme, et dans son exaspération, il s'arme d'une hache dont il la frappe. Quoique grave, la blessure ne fait pas perdre tout sentiment à la malheureuse, qui s'écrie: "Je ne veux pas mourir; j'ai un mari qui me fait du bien." Elle se traîne jusqu'à la porte de son mari et se jette à ses pieds, implorant sa pitié. Elle est en proie à une telle violence, que celui-ci tombe tout étourdi. Non satisfait encore, cette femme continue à le frapper avec une fureur sauvage et ne cesse que lorsque l'affaiblissement occasionné par la perte de son sang, ne lui permet plus de redoubler.

La police avertie a trouvé au milieu d'une épaisse couche de sang et tellement épuisée qu'elle était incapable de se porter mutuellement secours. Ils ont été transportés tous les deux à la station de police avec leur petit garçon, dont on prendra soin jusqu'à la guérison de ses misérables parents.—(*Idem*.)

L'ARBRE LE PLUS GRAND DU MONDE.—Il existe, en Californie, sur une des montagnes du comté de Calaveras, à 20 milles en nord-est de Mariposa, un arbre qui passe pour l'être le plus grand qu'il y ait au monde. Un correspondant du *Herald* de Sonora, qui s'est rendu dernièrement sur les lieux pour voir ce prodige du règne végétal, le décrit ainsi: "Au ras de terre, sa circonférence est de 92 pieds; à quatre pieds de hauteur, elle est de 88; à quatorze pieds, de 61; puis il va s'éclaircissant graduellement. Son diamètre est de 285 pieds. Il n'est nullement difforme, comme il arrive la plupart du temps aux arbres de tronc énormes. Il est, d'un bout à l'autre, un modèle de symétrie; l'éclaircie et la grâce semblent des apapages de sa grandeur, et ses proportions colossales ne révèlent dans l'âme du spectateur que des idées de grandiose et de sublime.

reau à la même place, il y a deux ans, lorsque j'étais domestique chez M. Cuvillier.

Q.—Vous venez de dire que vous ne savez pas que vous aviez été assigné parce que vous ne compreniez pas l'anglais.

R.—TÉMOINS.—Un mot par-ci par-là. Je me rappelle que les premières lettres du nom sur l'enseigne sont H... Je connais un homme de police du nom de Beaudouin qui a été blessé, mais je ne connais pas les noms de ceux qui se sont battus avec la police.

Je ne sais pas si l'homme que j'ai vu tirer sur Walsh répond au nom de Howard.

Je n'ai jamais entendu répondre à ce nom. L'homme qui a tiré sur Walsh, j'ai certainement cru que la foule en dehors avait été attirée par curiosité pour apprendre ce qui se passait dans l'église.

Je ne vois pas la personne qui a tiré sur Walsh, mais si vous voulez avec moi, je vous le montrerais bien.

M. M. Howard, c'est le nom de l'homme qui a tiré sur Walsh. Il est un homme qui a tiré sur Walsh, et qui a tiré sur Walsh, et qui a tiré sur Walsh.

Il y avait plusieurs personnes qui se trouvaient des deux côtés, mais la personne qui a déchargé le fusil se tenait seule au milieu de la rue, et la personne qui a été atteinte par la balle, dans le temps. Je ne puis dire quel est l'homme qui a tiré avec le revolver.

Peut-être que je ne reconnais pas si je le voyais, peut-être que non.

Walsh descendait et se retournait lorsqu'il a reçu le coup.

Quand Walsh a été tué, il n'y avait pas de confusion.

Il y avait sur les trottoirs des personnes qui couraient. Il y avait un homme qui courait devant. Lorsque l'homme sortit avec le revolver et tira, la foule se dispersa.

Quand cela est arrivé, j'ai vu Walsh à côté de moi, mais il n'y avait aucune autre personne près de moi.

La personne qui a tiré sur Walsh a tiré au capit. Brumfitt et sur la police, et après que les soldats eurent tiré, la même personne se rendit au lieu où se tenait le capit. Brumfitt.

Je ne vois pas l'application pour un warrant contre les personnes que les hommes de police disaient pouvoir identifier comme ceux qui avaient tué Walsh.

Le coroner dit que l'application recevait son attention.

La cour s'ajourne au lendemain, samedi.

17ème jour.—Samedi, 2 juillet.

L'enquête est reprise à 1 heure et demie, P. M.

FRANÇOIS MONNETTE, agent de police de Montréal, dépose :—Je fis partie du corps de police sur le marché à foins, dans la soirée du 9 juin. Lorsque nous arrivâmes, il y avait un rassemblement considérable.

La distance entre elles était de 37 pas militaires, 321 pas anglais.

La distance entre la division supérieure et la première porte qui conduit à Zion church était de 65 verges.

La distance entre la division inférieure et l'Église House de 92 verges—de la division inférieure à la Welsh House, au coin de la rue de la Montée des Fortifications de 117 verges.

BENJAMIN DEWISSE, grand constable de Montréal, dépose :

Dans la soirée du 9 juin, je me rendis, sur l'ordre de M. Ermatinger, à la place à foins de la fête de dix constables spéciaux. Il y eut un conflit entre la foule et la police.

J'ai vu un homme frapper le capit. Ermatinger, et la police fut dispersée. Presque immédiatement après, un certain nombre de personnes sortirent de l'église.

Je n'ai pas vu M. Mordoch Morrison décharger les pistolets qu'il avait. J'étais un peu plus haut que la rue Latour, de l'autre côté de la rue, lorsque je vis ces deux coups de feu.

Je ne connais pas celui qui tira le premier coup de feu. Je ne connais pas celui qui tira le second coup de feu.

Celui qui tira le troisième coup de feu, c'était un homme qui se tenait au milieu de la rue. Je ne connais pas son nom.

Je ne connais pas la personne qui a déchargé le revolver. Il a été déchargé sur le peuple au moment où il fuyait.

Après que l'homme a revolver ont tiré plusieurs coups, un autre, habillé de noir, sortit avec un fusil ou une carabine à deux coups et tira sur une personne du nom de James Walsh qui se baissait au moment où il a été atteint.

L'homme qui a déchargé le fusil se tenait au milieu de la rue, à environ quinze pieds au-dessus de la place. Lorsque j'ai vu Walsh d'abord, il tombait et il se releva sur un côté et se retourna du côté de l'homme qui avait tiré sur lui.

Cet homme tira de nouveau et Walsh tomba à terre en roulant. Je ne puis dire si Walsh a été tué par ce coup qui a déchargé la carabine.

Ces deux personnes n'étaient éloignées que de trois pieds lorsqu'elles ont déchargé leurs armes.

Celui qui avait le revolver a d'abord tiré deux ou trois coups, et ensuite le cadavre et la personne qui portait la carabine ont tiré en même temps.

Je connais Walsh depuis quinze mois. Il était à environ soixante pieds de la personne qui a tiré.

Quand j'ai vu tomber Walsh, j'étais à environ 20 ou 30 pieds de lui, au coin de la place. Je ne lui ai vu la main ni entrer ni sortir.

J'ai vu Walsh essayer d'entrer dans l'église, mais il avait été repoussé par quelqu'un qui était à l'intérieur.

Walsh paraissait avoir honte, mais il n'était pas libre pour l'empêcher de marcher.

Lorsque les soldats ont tiré, il n'y avait pas d'émotion en avant de l'église.

Je ne connais ni celui qui a tiré le revolver, ni celui qui a tiré le fusil à deux coups.

JOHN HELDER ISAACSON, notaire, dépose :

Dans la soirée du 9, j'étais sur le marché à foins. Immédiatement devant que les troupes aient tiré, je me tins à quelques pas de distance. Je ne suis rendu vers la division d'en bas.

J'ai entendu un officier s'adresser à la division d'en bas et dire avec excitation : "Qui diable leur a donné l'ordre de tirer ?"

Ne recevant point de réponse l'officier fit de nouveau la question, d'une voix plus forte. Alors, un des hommes répondit : "Je crois que c'est un civilien." L'officier demanda alors : "Que diable aviez-vous à faire avec le commandement d'un civilien ?"

J'ai entendu l'officier réprimander ses hommes pendant quelques minutes, mais je ne puis rapporter au juste les expressions dont il s'est servi.

Avant le feu de la division supérieure, j'ai entendu distinctement le mot "fire." Je ne puis dire qui l'a prononcé. Les voix paraissent venir de vers le côté gauche de la division inférieure.

L'officier que j'ai entendu s'adresser aux troupes était un homme d'environ six pieds.

J'ai vu la courte et je distingue difficilement les traits. Il se tenait un peu en arrière à la gauche de la division inférieure.

JOHN O'NEILL, écrivain, est examiné de nouveau et continue :

J'ai visité le terrain, accompagné de Sir James Alexander et du col. Hogarth. Sur leur rapport, corroboré par celui du Dr. McDonnell et d'autres personnes, j'ai marqué sur le plan la position respective des deux divisions.

Nous serions portés à le croire, si les membres de la législature que nous voyons aujourd'hui à la tête du mouvement, sont animés du désir sincère d'être utiles à leur pays au lieu de chercher, dans une agitation factice, les éléments d'une popularité éphémère.

Après avoir vu les hommes qui avaient juré solennellement sur les plates-formes électorales d'apporter un remède aux maux dont le peuple se plaint depuis si longtemps, d'éclairer les derniers vestiges d'un système de vasselage qui est une disgrâce dans le siècle où nous vivons, et dans un pays doté d'institutions libres; après avoir vu ces hommes trahir lâchement leur mandat et pousser l'hypocrisie jusqu'à se retrancher derrière le vote inconsideré d'un corps irresponsable pour sauvegarder les apparences, et se faire pardonner, s'il était possible, un abandon de principes—nous sommes naturellement portés à la défiance.

En effet, nous le demandons à tout homme qui n'aurait pas les préjugés ou l'intérêt; comment le ministre a-t-il rempli les promesses qu'il avait faites relativement à la question de la tenure seigneuriale contre laquelle s'est élevée un cri général de réprobation ?

Après avoir introduit, dans la chambre d'assemblée, un projet de loi monstrueux dans ses détails, mais que, néanmoins, nous acceptons, comme pis-aller, parce qu'il consacrait certains principes qui auraient conduit plus tard à une solution—égaré par l'illusion de l'avenir, et reculant devant l'idée de dévoiler lui-même cet enfant difforme, à l'imitation du cruel Saturne, il le livre aux mains du conseil législatif qui le condamne, sans forme de procès, à être enterré vivants l'influence des seigneurs et sur le sentiment de l'amour-propre belge.

Si cet événement n'était pas désiré, il était du moins, connu, prévu plusieurs jours à l'avance, et nous n'hésitons pas à dire que les ministres pouvaient l'empêcher s'ils l'eussent voulu.

Mais il est inutile de répéter des assertions dont personne maintenant ne dispute la justice ou la vérité, si ce n'est la presse soulevée par le gouvernement—de faire un conseil d'apparence, en la conduite du conseil législatif à l'égard du bill de réformation, pour lequel on a réuni les deux tiers des voix, et sa conduite à l'égard de l'acte seigneurial qui a été rejeté sans examen.

Le complot est dénoncé—la trahison est prouvée par l'évidence des faits—le jugement du peuple ne se fera pas longtemps attendre.

C'est en vain qu'on a cru se mettre à l'abri de l'orage en appelant au secours de ses amis auxquels on ne peut reprocher jusqu'ici leur obscurité dans le monde politique—en faisant une nouvelle distribution de portefeuilles on ne faisait donc que donner par des amis officieux—cet orage long suspendu sur la tête des coupables par la tolérance et la longanimité, ne peut manquer d'éclater et de balayer les obstacles contre lesquels nous venons de briser les idées de progrès, les projets de réforme dans la législation ou dans l'administration des affaires publiques, et enfin, les efforts de près d'un million d'hommes pour se soustraire au joug avilissant du despotisme féodal.

Notre dessein n'est donc pas d'émigrer ici les griefs nombreux qu'on pourrait articuler contre une administration qui court aveuglément vers sa perte, mais d'insister sur l'urgence d'adopter de suite des mesures énergiques pour arriver, dans l'avenir le plus rapproché, à la solution de la question la plus importante pour nous, dans les circonstances actuelles; de jeter les bases d'une organisation puissante qui puisse assurer le triomphe du peuple sur les doctrines surannées de la conservatisme, du privilège et du monopole.

On peut voir par l'annonce insérée dans notre feuille de ce jour, qu'à la requête de plusieurs membres de la législature, les salles de l'Institut-Canadien seront à la disposition de tous les amis de la cause qui désireront assister à l'assemblée convoquée pour le 12 de juillet courant.

Nous sommes sûr qu'aucun de ceux qui sont en état de prêter leur concours à l'avancement des intérêts populaires ne voudra manquer un rendez-vous.

Cependant, quelque chose que nous puissions attendre de la bonne volonté et de l'énergie de quelques hommes bien disposés; quelque conviction que nous soyons du triomphe définitif de la justice et de la vérité sur les machinations de l'erreur et de l'avidité, nous ne pouvons dissimuler les appréhensions que nous inspirent l'expérience que nous avons faite de la faiblesse des hommes devant les séductions du pouvoir et les tristes enseignements du passé.

Quand un gouvernement a perdu la confiance publique, il ne lui reste plus d'autre alternative que d'abandonner à d'autres mains les rênes du pouvoir ou de se jeter dans les voies tortueuses de l'intrigue et de la corruption.

Placés dans les conditions que nous avons dites, peu d'hommes se trouvent qui portent la vertu de la résignation jusqu'au point de sacrifier de bon gré les honneurs et... le salaire qui s'y rattache, aux exigences d'un devoir prescrit par le sentiment du juste de l'honnêteté; à sorte qu'oubliant ce qu'ils doivent à leur conscience et à leur réputation, ils ne reculent devant aucun moyen pour surmonter le plus long temps possible avant le naufrage de leur popularité.

Est-il besoin de dire qu'en traçant ces lignes, nous faisons l'histoire de toutes les administrations qui se sont succédées depuis l'union des Canadas ?

S'agissait-il de réchauffer le zèle d'une majorité dégoûtée de ses maîtres par les scandales auxquels elle était obligée d'assister chaque jour ? Tantôt on faisait sonner les cœurs du trésor; on se faisait de nouvelles places, de nouvelles sinécures pour se débarrasser des plus turbulents; pour former la bouche aux autres, en leur faisant entendre le prix de leur trahison; tantôt on faisait miroiter à ses yeux un projet de réforme, comme le règlement de la question des réserves du clergé, l'acte seigneurial ou le bill de représentation, pour fléchir à sanctionner des iniquités comme le vote des £1,500 pour indemniser les membres du conseil législatif, ou à se faire donner un vote de confiance après une défaite.

Pour nous qui connaissons parfaitement ces faits et à qui il a été donné d'observer le jeu des fils qui ont mouvé certains hommes, n'avons-nous pas raison d'exprimer des craintes sur le succès de la cause du peuple quand il s'agit de vider le différend entre le seigneur et le censitaire ?

Non, nous n'avons pas confiance dans l'administration actuelle, car nous savons qu'elle ne voudra pas résoudre la question seigneuriale et qu'elle ne paraîtra y tenir que pour s'en faire un rempart contre les

flots menaçants de l'indignation publique.

Faudrait-il de la couleur qu'il faudrait autant renoncer à l'agitation dont nous ne pouvons encore entrevoir le terme ? Nullement. Nous avons foi dans l'avenir et celui-là remportera la victoire qui persévéra jusqu'à la fin.

L'OPÉRA ITALIEN.—Vendredi dernier, un auditoire nombreux et choisi assistait à la représentation de La Favorita. Jannis Mme De Vries n'a mieux chanté et ne s'est montrée plus aimable, plus grande, plus sublime que ce soir-là; jannis aussi elle n'a été plus vivement applaudie, plus sincèrement admirée.

Mais nous ne pouvons nous occuper de Leomora sans que l'image de Fernando, son amant infidèle, ne se présente naturellement à notre esprit.

Fort s'il est surpris dans cette pièce et nous n'oublions de longtemps l'impression indélébile qu'a produite sur nous la dernière scène dans le quatrième acte.

Fernando, qu'un amour irrésistible avait arraché à son monastère, au moment de prononcer ses vœux, pour le jeter aux pieds de Leomora, avait toutes ses espérances déçues; ses illusions, ses rêves de bonheur s'étaient évanouis à la révélation inattendue de ces circonstances qui rendaient son union impossible avec La Favorita, et le cœur brisé de douleur, il était allé s'enfermer de nouveau dans le silence du monastère, après avoir brisé son épée et foulé aux pieds les insignes dont le roi l'avait décoré.

Cependant le remords et le désespoir avaient aussi possédé Leomora à se faire religieuse et au moment où Fernando se séparait pour toujours du monde par des serments solennels, elle entend, elle reconnaît sa voix. Elle perd connaissance et tombe sans mouvement au pied d'une croix. Quand elle revient à elle, Fernando est là, hésitant entre sa passion et ses serments; tantôt luttant avec énergie contre ses souvenirs, tantôt prêt de céder à la voix séduisante de celle qu'il avait tant aimée.

Elle allait mourir; la douleur l'avait épuisée; elle ne lui demandait qu'un mot, un mot de pardon.

Enfin Fernando se laisse fléchir et tendant les bras vers le ciel : "Dieu te pardonne," dit-il.—"Et toi?" Fernando se retourne; —"Un mot te suspendra à ses lèvres — toute son âme était là! "Et moi... je t'aime!" Mot sublime, rendu avec une vérité d'expression qui vous transporte, qui vous électrise comme la foudre, quand Forti le prononce.

Leomora rendue pour un moment à la vie, essaie de sourire à travers ses larmes, mais bientôt elle s'affaisse sous le poids de tant d'émotions et tombe inanimée dans les bras de Fernando.

Voilà pour l'action, mais le chant! quelles beautés, quelle ravissante harmonie!

Nous n'avons pu céder au désir de rendre compte à nos lecteurs de cette dernière scène et nous nous apercevons qu'il nous reste à peine d'espace pour offrir aux autres artistes les tributs d'hommages qui leur est dû, et dire quelques mots de la soirée de samedi.

Dans La Favorita, Taffanelli avait à remplir un rôle brillant qui lui a donné l'occasion de déployer les ressources de sa voix.

C'est, dit le Basso Profundo à descendu à une grande profondeur dans la dernière gamme des voix de basse avec une assurance, une force et une précision remarquables.

Inutile de dire que l'orchestre a joué admirablement sous la conduite habile de M. Artini pour le bénéfice duquel était cette soirée.

Samedi, la direction, pour nous laisser les meilleurs souvenirs, avait fait une heureuse combinaison des plus beaux passages de La Sonnambula, d'Ernani et de La Favorita.

C'était comme un bouquet odorant composé des plus belles fleurs musicales de Bellini, de Verdi et de Donizetti, dont les artistes agitaient les feuilles délicates pour en répandre au loin les parfums précieux.

Nous avons le regret de dire que c'était la dernière soirée. Hélas! tout passe dans ce monde; le plaisir et le bonheur plus vite que tout le reste.

Cependant nous avons l'espoir que l'entouragement que la compagnie a rencontré l'engagera à nous visiter encore, dans la saison prochaine, et nous tenons à lui dire :

AGREVOIR.

La liste des prix qui paraîtra en anglais, mercredi, dans le Farmer's Journal, paraîtra aussi en français sous quelques jours, et le comité a pris des arrangements pour en assurer la circulation dans tout le Bas-Canada. Comme plusieurs de nos amis pourraient désirer se procurer une liste des prix, nous leur recommandons de s'adresser à M. Hew Rimsay, rue St. François-Xavier, sans perdre de temps.

M. Leeming nous charge aussi de faire savoir qu'il sera heureux de recevoir des suggestions touchant les omissions ou les changements à faire dans la liste des prix, pourvu qu'on les lui envoie, franches de port, d'ici au 25 de juillet.

Toutes les lettres devront porter la suscription :
Exhibition Provinciale d'Agriculture, Septembre, 1853.

Carnet de Nouvelles.

INSTITUT-CANADIEN A NEW-YORK.— Nous extrayons le passage suivant d'une lettre privée qu'un de nos amis nous adresse de New-York :

"... Dans le cours du mois de mai, nous avons fondé un Institut-Canadien de New-York. Nous nous sommes réunis tous les jours, et nous avons résolu d'avoir un essai à chaque séance, autant que possible, avant la discussion.

Nous avons déjà eu quatre lectures à notre Institut. La troisième a été faite par M. G. Batchelor. Elle comprenait, sous le titre de trois chapitres de l'histoire du Canada, les trois premiers articles qu'il a publiés dans le Phare (1), mais arrangés, modifiés et allongés pour l'occasion, avec un exorde et une péroraison de circonstance. Il reçut beaucoup d'applaudissements durant le cours de son essai, qui eut beaucoup d'écoulement et une facilité de style qui nous est rarement donné d'entendre.

La quatrième lecture a été faite par notre président, M. Franchère. Le sujet en était : "De la colonisation dans l'Amérique du nord et surtout dans le Canada." M. Franchère a traité son sujet tel qu'un vieux Coureur des Bois, comme lui, en était capable. La lecture de la Déclaration d'Indépendance a fait fuir.

La prochaine séance de l'Institut aura lieu le troisième mercredi de juillet. Nous aurons un débat, à quatre orateurs inscrits à l'avance, sur l'annexion du Canada—thème fertile comme vous savez ?

Nous souhaitons succès à nos jeunes amis de New-York, et nous espérons que leur zèle ne se ralentira pas, mais qu'ils continueront à avoir un lieu de réunion où leur langue natale seule se fera entendre. C'est une si douce consolation pour celui qui est loin du pays, que cela seul nous est une garantie que l'Institut-Canadien de New-York vivra.

On lit dans le Morning Chronicle du 2 : "Le nouveau vaisseau de M. Durbor Sir Allan McNab, parti hier pour Liverpool, est commandé par le capitaine Bernier, natif du Bas-Canada, et ce qui est encore mieux, tout l'équipage se compose de Canadiens-français."

La hardiesse et l'impétuosité de nos marins sont un fait que personne n'ignore, et nous sommes heureux de voir nos jeunes gens se lancer dans une carrière où ils ne peuvent manquer de se distinguer.

Ceux qui, pendant la saison, se proposent de visiter le Saguenay et les côtes d'en bas, apprendront avec plaisir que les propositions de la ligne du Québec et du Mont-Real pourront mettre, dans quelques jours, à la disposition des voyageurs, un nouveau Steamer qui porte le nom de Saguenay. Ce vaisseau pourra accommoder au-delà de cent passagers de cabine et est éminemment propre à l'emploi auquel on le destine.

LES VEILLÉES CANADIENNES.—Nous avons reçu la seconde livraison de cette publication, hier soir, trop tard pour que nous puissions offrir aucun commentaire dans notre feuille de ce matin.

Tout ce que le temps et l'espace nous permettent d'en dire pour le moment, c'est que ce pamphlet contient 32 pages de matière à lire, outre deux feuilles d'annonces, et que les titres des diverses pièces qui y ont trouvé place sont de nature à exciter la curiosité du lecteur.

Nous nous bornons à indiquer ceux qui suivent : Aventures de M. De Clateaubriand aux Chutes de Niagara, les processions, la confession, la messe, une table d'hôte, le baptême, etc., etc.

Nous y reviendrons.

M. T. Napoléon Cadieux, ci-devant de la Pointe-aux-Trembles, résident à Troy, New-York, vient d'être admis à la pratique de la médecine à New-York.

Le comité exécutif de la société connue sous le nom de "CANADIAN PROHIBITORY LIQUOR LAW LEAGUE" offre un prix de \$25 pour le meilleur essai sur "La Nature et les Objets de cette Association; comprenant aussi des statistiques complètes et exactes sur l'étendue, la dépense et les résultats du trafic de liqueurs dans le Canada." Les Essais ne devront pas contenir plus de 64 à 96 pages, papier à lettre ordinaire; devront être lisiblement écrits et envoyés au secrétaire (franc de port) le ou avant le QUINZIÈME jour d'octobre prochain. Chaque Essai devra contenir un motto et être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de l'écrivain, son adresse et le motto qui distingue l'Essai. Les juges seront le Rév. Dr. Ryerson, le professeur Lillie et le prof. Taylor.

Le secrétaire est G. P. Ure, écrivain, à Troy, dans le Haut-Canada.

Un mot a été trouvé à l'île-aux-Grues le 18 juin, sous des circonstances extraordinaires. Taille d'environ 5 pieds et demi; cheveux châtain; gros favoris; froc de laine tricotée; chemise de coton; pantalons de casimir transparent. Un fil carot de trois quarts de pouce, après lui avoir enroulé le corps, lui fait fortement le col, puis lui descend derrière le dos, pour aller lui lier les bras en deux endroits. Le même fil lui liait les mains ensemble et les bras derrière le dos.

Il est visible qu'on l'a lié de force, et qu'on l'a ensuite jeté à l'eau.

Il était âgé de 27 à 30 ans; il n'a été dans l'eau que de 10 à 15 jours tout au plus.

L'enquête a été faite par le capitaine Antoine Lavoie, J. P.—(Journal de Québec).

—On lit dans le New-York Tribune : Les nouvelles qui nous parviennent des différents points de l'Union disent que l'apparence des moissons est des plus satisfaisantes, particulièrement dans l'état de New-York.

Dans quelques parties de l'ouest, on se plaint d'une chaleur accablante et d'une grande sécheresse. Dans l'Indiana et l'Ohio, on se plaint encore de la mouche. Dans l'Illinois, jamais la récolte n'a promis d'être plus abondante, et suivant les apparences actuelles, la récolte des fruits doublera celle de l'année dernière. Dans le Michigan, les moissons ont un peu souffert de la sécheresse.

Dans quelques parties de la Virginie, les cultivateurs se plaignent encore de la rouille par rapport aux blés.

GEORGE SANDERS, dont le départ mystérieux pour le Canada avait contribué à jeter l'alarme dans l'esprit de M. Marry, est de retour de son expédition gigantesque. D'après ce que nous avons pu comprendre de ses demi-confidences, il paraîtrait que tout est préparé pour forcer les Anglais à évacuer les bords de Saint-Pierre et à la faire renoncer à leurs prétentions exclusives au droit de pêche. Wm. M. CORRY est momentanément investi du commandement général. Il est resté à Québec pour surveiller l'ennemi et donner le mot d'ordre. Beverley TUZER est aussi de retour. Il doit quitter notre ville dans un court délai, avec l'intention de hâter l'apparition de son journal. Ainsi qu'on le voit, les forces de la Jeune Amérique se présentent sous un aspect redoutable. Que M. Marry y prenne garde ! Il s'endort maintenant dans une sécurité trompeuse, il pourrait bien se réveiller sur un volcan.—(Le Patriote-Can.)

SCÈNE DE MEURS DANS L'ARKANSAS.—Un jour de la semaine dernière William Rabbottan, habitant de Clarksville (Arkansas) déboucha à cheval sur une place publique où se trouvaient de vingt-cinq à trente personnes. Après avoir traversé ce groupe, il met pied à terre devant M. Rufus Saddle, et sans aucune provocation, il prend un pistolet et larme; son adversaire en fait autant. Rabbottan tire le premier, mais la capsule seule fait explosion; aussitôt Saddle fait feu à son tour et la balle, après avoir traversé la poitrine de l'agresseur, sort au-dessus du bras et va blesser à la cuisse une autre personne assise non loin de là. Le sheriff se trouvait présent et il sépara les combattants. Mais Rabbottan, couché de sang voulait, une victime.

Il tira de sa poche un second pistolet et fit feu sur un monsieur Murphy, qui tra sa place; alors il se rua de nouveau sur Saddle lequel l'envoya deux ou trois balles de son revolver. Sentant enfin sa vengeance assouvie, il s'échappa avec l'aide de deux ou trois de ses amis. Le malheureux Murphy, qui tout le monde regrette, n'avait commis d'autre faute que de prêter de l'argent à ce misérable et de le menacer d'une saisie, s'il n'était pas payé avant le départ de son débiteur pour la Californie. M. Saddle offre mille dollars pour l'arrestation de cet homme de sang.—(Courier des États-Unis.)

UNE SANGLANTE SCÈNE DE MÉNAGE.—Les drames conjugués se renouvellent, depuis quelques temps, avec une fréquence déplorable, et peu de jours se passent sans qu'on ait à constater quelque horrible scène domestique.

Voici encore un événement de cette nature qui vient d'émouvoir les habitants de Brooklyn.

Le nommé Patrick Farrell, habitant dans Hudson Avenue, se prend, dimanche, de querelle avec sa femme, et dans son exaspération, il s'arme d'une hache dont il la frappe. Quoique grave, la blessure ne fait pas perdre tout sentiment à la malheureuse, qui s'enfuit à son tour d'un grand plat en porcelaine, en assés sur la tête de son mari un coup d'une telle violence, que celui-ci tombe tout étourdi. Non satisfait encore, cette femme continue à la frapper avec une fureur sauvage et ne cesse que lorsque l'affaiblissement occasionné par la perte de son sang, ne lui permet plus de redoubler.

La police arrive à trouvé ces deux tristes époux gisant sur le carreau, au milieu d'une mare de sang et tellement épuisés qu'ils étaient incapables de se porter mutuellement secours. Ils ont été transportés tous les deux à la station de police avec leur petit garçon, dont on prendra soin jusqu'à la guérison de ses misérables parents.—(Idem.)

L'ARBRE LE PLUS GRAND DU MONDE.—Il existe, en Californie, sur une des montagnes du comté de Calaveras, à 20 milles environ nord-est de Murphy, un cèdre qui passe pour l'arbre le plus grand qu'il y ait au monde. Un correspondant du Herald de Sonora, qui s'est rendu dernièrement sur les lieux pour voir ce prodige du règne végétal, le décrit ainsi :

"Au ras de terre, sa circonférence est de 92 pieds; à quatre pieds de hauteur, elle est de 88; à quatorze pieds, de 61; plus il va s'élevant graduellement. Son élévation est de 285 pieds. Il n'est nullement difforme, comme il arrive la plupart du temps aux arbres à troncs énormes. Il est, d'un bout à l'autre, un modèle de symétrie; l'équilibre et la grâce semblent des appanages de sa grandeur, et ses proportions colossales ne révèlent dans l'âme du spectateur que des idées de grandiose et de sublime.

L'âge de ce cèdre-géant, à le compter par chacune de ses zones, est de 2,520 ans. Si on le laisse vivre, son diamètre doit augmenter d'un septième de pouce par année; en 84 ans, son diamètre augmenterait donc d'un pied, et, en 840 ans, de 10 pieds, en sorte qu'il aurait alors un diamètre de 40 pieds et une circonférence de 120.

Ce roi des forêts de l'univers, on doit le chercher, soit dit à la lettre; on a même déjà commencé. Son écorce, qui à la base est de près de 14 pouces d'épaisseur, va lui être enlevée par fragments jusqu'à une hauteur de 50 pieds, pour être envoyée à l'exposition universelle de New-York.—(Idem.)

DUEL ENTRE DEUX JOURNALISTES.—Une rencontre, qui a causé la plus vive sensation à la Nouvelle-Orléans, a eu lieu le 14 juin à Alger, sur l'autre rive du Mississippi.

Les deux adversaires étaient M. Colan, éditeur du Staats-Zeitung, et le docteur Wintzel, éditeur d'une autre feuille allemande.

Ce duel a été accompagné de circonstances qui méritent d'être rapportées. Les conditions en étaient convenues; les deux adversaires devaient être placés à 15 pas l'un de l'autre, et le sort devait prononcer entre eux. Sa voix devait donner à l'un des combattants le droit de tirer le premier, à cette distance de 15 pas, et celui qui essuierait le premier feu devait, si sa force lui en était laissée, faire feu sur son antagoniste, que les conditions obligeaient à diminuer la distance de 10 pas, c'est-à-dire à se placer à 5 pas de l'arme de son ennemi. Telle était la base de ce combat.

Le sort a été décidé en faveur de M. Colan.

MM. JULES BONNET & CIE, Agents Généraux de Journaux, 21 WALL STREET, NEW-YORK.

Sont nos agents au PAYS à New-York et ils sont dûment autorisés à recevoir des annonces et des abonnements aux taux réduits pour notre journal, sous leurs regards comme paiements.

NOUVELLES ANNONCES.

Vapeur pour Toronto, à midi—Macpherson, Crane et Cie.

Assemblée—Institut-Canadien.

Épicerie—L. E. Morin.

Marchandises nouvelles—Morison, Cameron et Empey.

Contre-marchands—Greene et Pils.

La Roche Lilloise—de l'avis.

